

# CONTRAT D'ATTRACTIVITÉ - DIAGNOSTIC TERRITORIAL

## Préambule

Les communautés de communes de Lacq-Orthez et du Béarn des Gaves souhaitent, au travers du contrat d'attractivité, poursuivre leur coopération en matière de développement local pour renforcer l'attractivité de leur territoire, central entre pays basque et agglomération paloise et aujourd'hui classé comme non vulnérable dans le paysage économique de la Région Nouvelle Aquitaine.

La stratégie partagée par les deux EPCI repose sur la volonté commune de s'appuyer sur des atouts multiples mais aussi de prendre en considération les réelles fragilités liées aux mutations externes ou internes, tant économiques que sociales, influant sur le développement du Pays Lacq Orthez Béarn des Gaves.

Territoire d'excellence, mais aussi en proie à des changements et des fléchissements notoires sur certains secteurs d'activités au niveau économique, territoire naturellement attractif, mais connaissant une évolution démographique en perte de dynamique, territoire bien structuré, mais connaissant de fortes hétérogénéités spatiales, le Pays LOBG entend être entreprenant, innovant pour relever les défis futurs et renforcer une démarche de coconstruction des projets à venir.

## **I - Le territoire et les structures porteuses du contrat**

Créé en 2004, le **Pays LOBG** regroupe les deux communautés de communes de Lacq-Orthez et du Béarn des Gaves, soit 114 communes au total (70 963 habitants en 2015).

### **1. La situation géographique du Pays**

Le Pays Lacq Orthez Béarn des Gaves est situé au centre des Pyrénées Atlantiques, dans la partie nord du département. Sa situation géographique centrale en fait un territoire relai entre les deux agglomérations du département (Pau Porte des Pyrénées et Côte-Basque Adour). Le Pays Lacq Orthez Béarn des Gaves est également ouvert sur les Landes.

### **2. Les intercommunalités du Pays et leur évolution**

Le territoire intercommunal dans sa configuration actuelle est le fruit de réorganisations récentes (évolutions internes au Pays, le périmètre de ce dernier n'ayant pas changé).

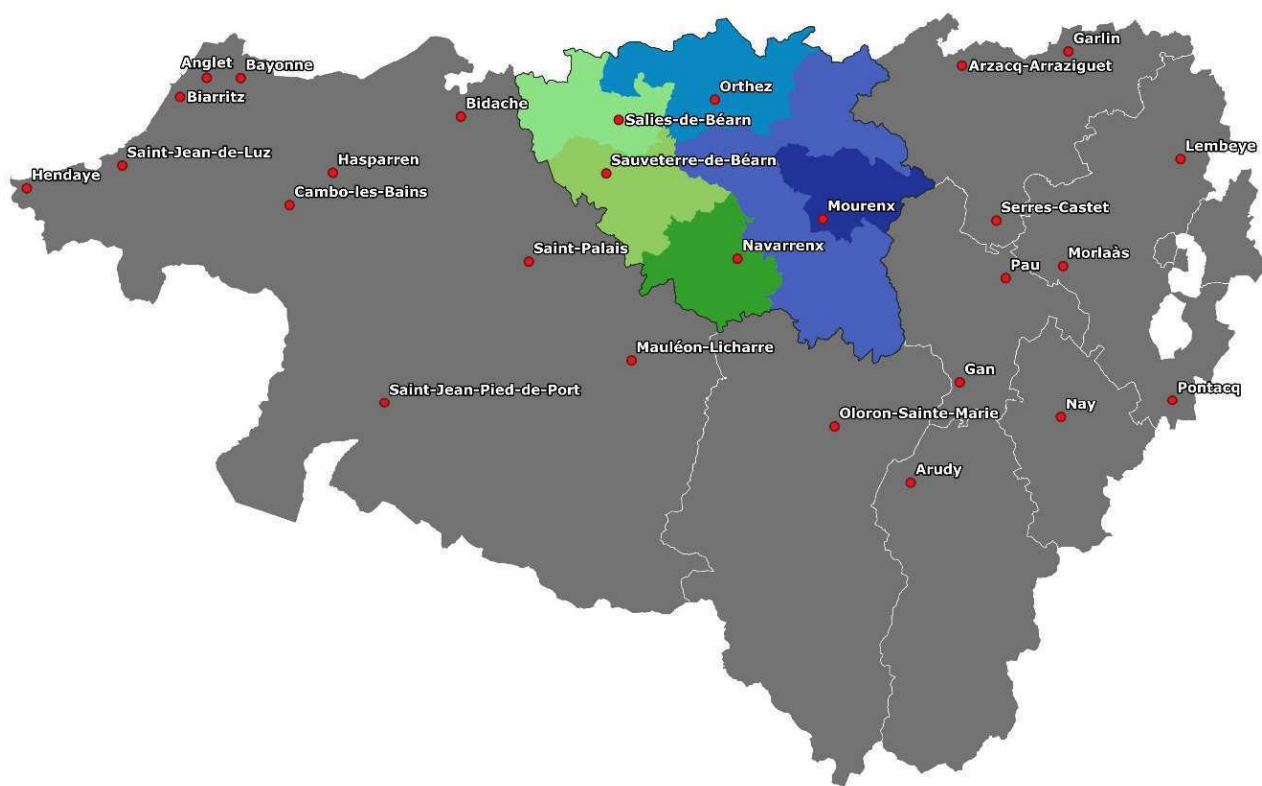
#### **• La communauté de communes Lacq-Orthez**

La communauté de communes Lacq-Orthez est en effet le résultat de deux fusions successives :

- fusion des communautés de communes de Lacq, Lagor, Monein et Arthez-de-Béarn en janvier 2011. Ces structures intercommunales étaient initialement associées dans le syndicat mixte du Pays de Lacq (47 communes),
- fusion en 2014 avec la communauté du canton d'Orthez rassemblant ainsi 61 communes et 53 306 habitants.

#### **• La communauté de communes du Béarn des Gaves**

La communauté du Béarn des gaves est issue du regroupement de 3 intercommunalités (communautés de communes de Salies-de-Béarn, de Sauveterre-de-Béarn et du canton de Navarrenx) en 2017 rassemblant ainsi 59 communes et 17 657 habitants.



***Évolution des périmètres des 2 intercommunalités***

### **3. Les actions collectives menées à l'échelle du Pays**

Le Pays Lacq Orthez Béarn des Gaves ne constitue pas un échelon administratif supplémentaire, mais un **territoire sur lequel les élus et les acteurs privés se concertent pour construire et soutenir des projets**. De même, la coordination des politiques contractuelles a permis une analyse des dispositifs-cadres proposés aux collectivités.

De nombreuses initiatives ont pu voir le jour depuis la création du Pays dont notamment :

- La candidature LEADER : le Pays LOBG est engagé sur cette démarche depuis 2015. L'autorité de gestion initiale du programme, le Conseil régional d'Aquitaine, en a approuvé la stratégie, essentiellement axée autour du développement économique.
  
- La signature d'un contrat local de santé avec l'Agence Régionale de Santé, autour d'un plan d'action adapté aux priorités locales telles que :
  - l'offre de soins (médicale, médico-sociale),
  - la santé publique (volets « prévention » et « promotion »),
  - la santé environnementale,
  - la perte d'autonomie.
  
- La création d'un annuaire des Producteurs de Pays, outil de communication diffusé dans de nombreux points « relais » d'information (mairies, médiathèques, offices de tourisme).
  
- 
  
- Le soutien d'initiatives telles que l'*Action de développement de la forêt locale* (suite des plans de développement des massifs) ou d'actions purement locales) en lien avec des politiques publiques locales existantes. (ex. : sensibilisation environnementale dans le cadre d'un PCAET)

## II - Les caractéristiques générales du territoire – Diagnostic

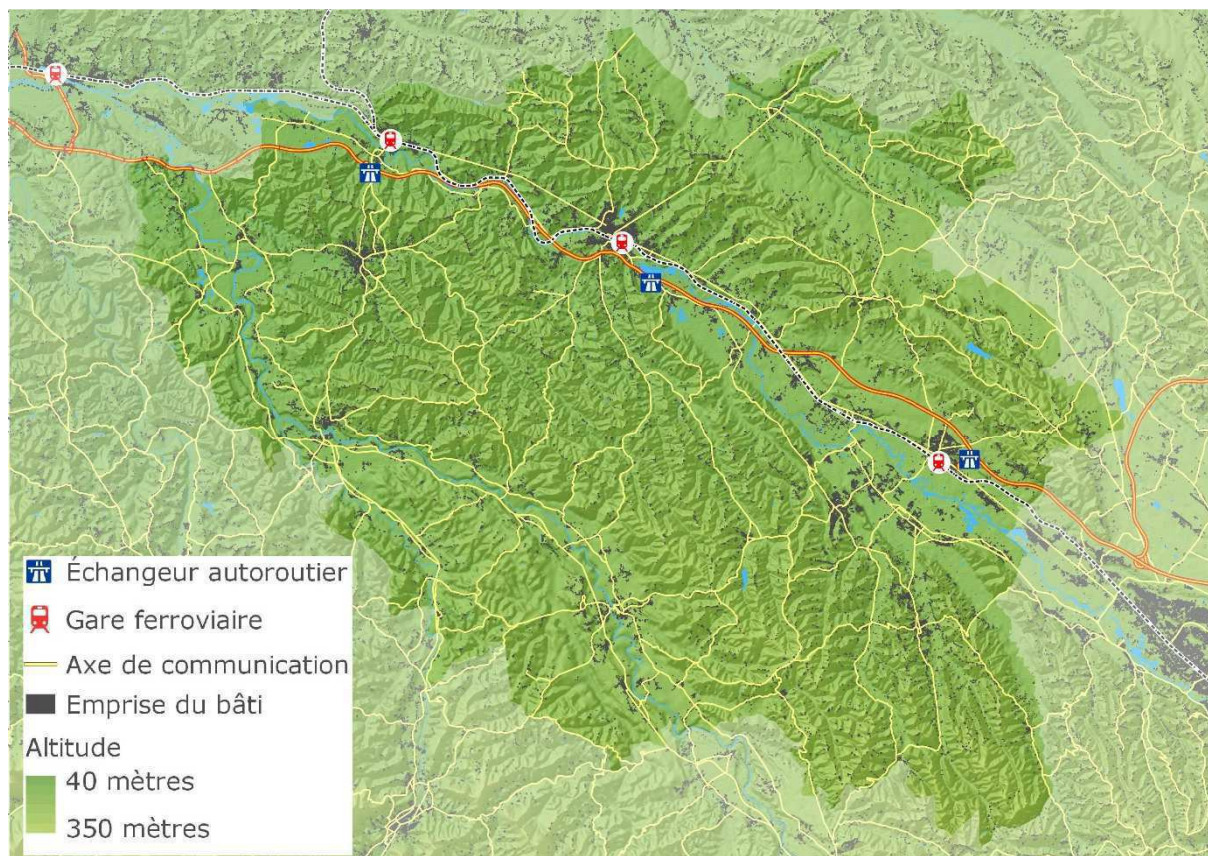
### 1. L'organisation spatiale et structure du territoire

#### • Un paysage diversifié au cœur d'un environnement géographique de qualité

Le Pays Lacq Orthez Béarn des Gaves est un espace à dominante rurale qui se situe dans une zone de plaines et de coteaux. Il est traversé par des axes de circulations majeurs, notamment l'A64 (trois sorties d'autoroute sur le territoire), complétés par un maillage de routes départementales et secondaires. De plus, le territoire est desservi par trois gares (Artix, Orthez, Puyoô) situées au nord et à l'est du territoire, dont la desserte ferroviaire reste donc assez limitée.

Le territoire offre un environnement privilégié, par sa position géographique entre mer et montagne : les points de vue nombreux sur la chaîne des Pyrénées sont un marqueur fort du territoire et des paysages.

La mosaïque de paysage du fait d'une agriculture diversifiée et d'un relief varié marqué par une plaine le long du gave de Pau et de nombreux coteaux offre un environnement agréable.



**Relief et axes de communication**

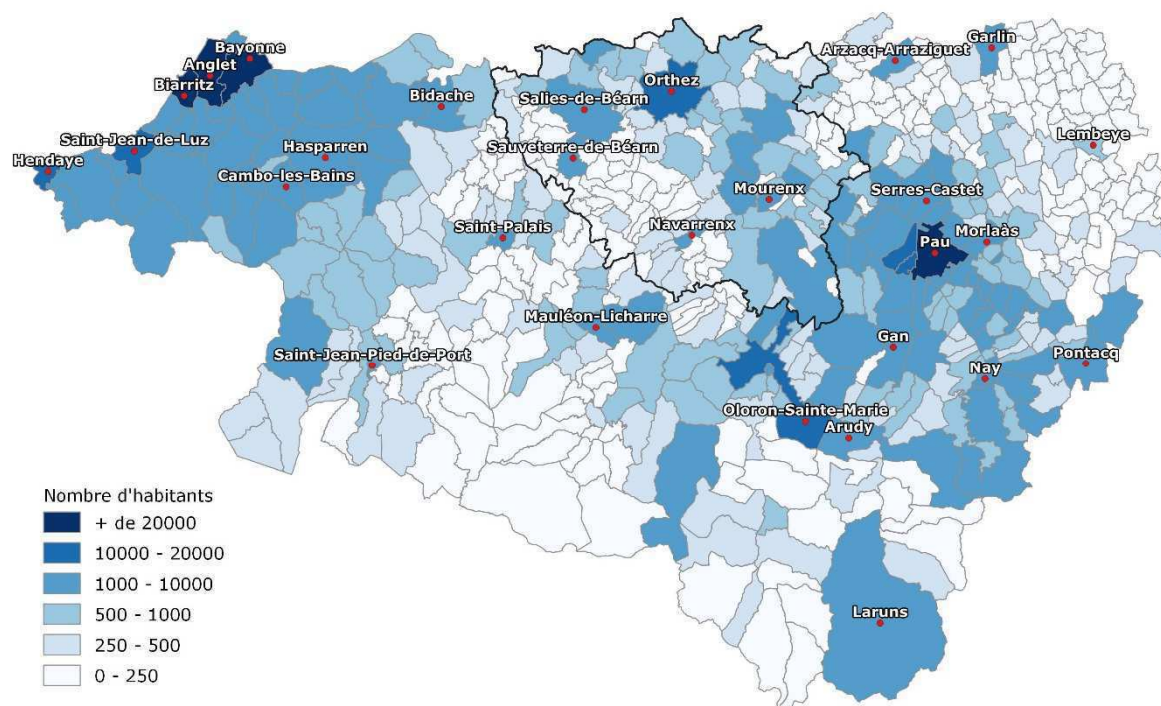
### • Une faible densité, marquée par des zones urbaines très localisées

Avec 70 963 habitants en 2015 sur plus de 1 170 km<sup>2</sup>, le Pays accueille environ 10 % de la population des Pyrénées-Atlantiques sur 15 % du territoire du département.

La densité moyenne (61 hab. / km<sup>2</sup>) est moins élevée que celle du département (86 hab. / km<sup>2</sup>), mais surtout très inégale suivant les zones du territoire : faible sur la partie ouest du Pays, elle atteint 95 hab. / km<sup>2</sup> autour d'Orthez et 1 030 habitants au km<sup>2</sup> sur la commune de Mourenx.

Les deux villes principales du Pays, Orthez (seule ville de plus de 10 000 habitants rassemblant 15 % de la population du territoire) et Mourenx (avec près de 7 000 habitants en 2015) exercent une fonction de centralité.

Plusieurs villes moyennes complètent le maillage du territoire (Salies-de-Béarn, Sauveterre-de-Béarn, Navarrenx, Artix, Monein, Lagor, Arthez-de-Béarn) rassemblant 40 % des habitants tandis que 54 communes de moins de 250 habitants constituent 12% de la population du territoire.



### **Typologie des communes selon la population (INSEE, 2015)**

Cette densité se retrouve en termes de logement ou pour plus de la moitié des communes, la densité est inférieure à 45 logements pour 100 habitants.

La densité résidentielle de 36 logements par kilomètre<sup>2</sup> donne une indication de la morphologie urbaine du territoire.

Cette faible densité reflète un habitat individuel dispersé autour des centres.

- Le parc est composé pour 75 % de maisons.
- 69 % des logements sont occupés par le propriétaire.

- La part du parc locatif reste dans les moyennes nationales, cependant il est concentré sur les seules communes de Mourenx et Orthez.
- Les logements sont relativement grands avec en moyenne 6 pièces pour une superficie moyenne de 100 m<sup>2</sup>.
- Le territoire présente un parc de logement ancien avec la moitié du parc construit avant 1970, dont 25 % avant 1915. Le parc récent construit après 2000 représente 25 % de l'ensemble.
- Le taux de vacance de 10 % atteint 18 % pour les appartements. 50 % du parc vacant concerne des logements construits avant 1948.

La vacance se concentre surtout dans les centres des villes et les villages éloignés des axes de communications principaux.

L'habitat a fait l'objet de plusieurs programmes soutenus par les acteurs publics. Deux opérations programmées d'amélioration de l'habitat (OPAH) ont été inscrites dans le dernier contrat de Pays, couvrant ainsi l'ensemble du territoire. Ces programmes ont permis d'apporter un soutien financier à des initiatives répondant à des problématiques communes : précarité énergétique des logements et plus largement la rénovation du parc ancien, accessibilité des logements, etc. Par la suite, le dispositif HOME 64 a été mis en place par le conseil général, les communautés de communes du Pays en sont partenaires. La communauté de communes de Lacq-Orthez a adopté en 2006 un nouveau Plan local de l'habitat. Des mesures sont également définies à l'échelle départementale dans le cadre du Plan départemental de l'habitat.

### • Un territoire d'activités à 2 « têtes »

L'espace du Pays a accueilli de nombreuses activités industrielles sur différentes zones :

- Le bassin industriel de Lacq, dont l'activité s'est dans un premier temps structurée autour de la ressource en gaz (lancement de l'extraction dans les années 1950). Le déclin progressif de l'exploitation à compter des années 1980 a donné lieu à la mise en place de politiques publiques en faveur de la reconversion du bassin vers la chimie fine et l'innovation,
- Le secteur d'Orthez était plutôt tourné vers les activités liées au textile, au papier, aux meubles, à l'industrie agroalimentaire
- La zone ouest du territoire (Salies-de-Béarn, Sauveterre-de-Béarn et Navarrenx) était tournée vers les secteurs agroalimentaires, bois, métal et textile.

### **Zoom sur le bassin de Lacq**

*La présence du bassin de Lacq sur le territoire constitue l'une des caractéristiques fortes du Pays. Il a profondément marqué le développement du territoire avec :*

- *une source d'activités et d'emplois indéniable, en lien direct avec l'exploitation des ressources et la structuration d'un réseau d'entreprises de sous-traitance,*
- *une empreinte forte dans le paysage : la présence des plateformes d'activités reste un élément fort du paysage (cheminées de Lacq), en rupture avec l'image très rurale du reste du territoire,*
- *une structuration progressive des acteurs économiques du bassin en vue de la reconversion du bassin vers la chimie fine.*

*Cette reconversion a bénéficié d'un soutien fort des politiques publiques construit autour :*

- *du BDE Adour (Bureau de développement économique Adour), créé dès 1972 afin d'anticiper le déclin de l'exploitation des ressources. Une enveloppe financière alimentée par une ponction sur les ventes de gaz a été constituée. Grâce à ces moyens spécifiques, le BDE favorise le développement économique des territoires de l'Adour en apportant une aide aux entreprises et en facilitant l'implantation de nouvelles industries,*
- *du GIP Chemparc, créé dès 2003 pour consolider et développer la plateforme chimique. Il réunit quatre collèges rassemblant les forces vives du territoire (collectivités publiques, entreprises, organismes scientifiques, syndicat de salariés),*

- *de la communauté de communes : elle propose des solutions d'accueil des activités (foncier et d'immobilier d'entreprise), accompagne le développement des entreprises et des plateformes industrielles qui permettent de mutualiser des utilités en faveur du maintien et de l'implantation d'industries localement,*
- *le pôle de compétitivité AVENIA, qui a pour objet de favoriser l'émergence et le financement de projets scientifiques, industriels et de formation dans les domaines des géosciences, de l'énergie et de l'environnement.*

*L'action conjointe des industriels et des collectivités publiques a permis de préserver les industries existantes et de consolider la plateforme chimique.*



### • **Un tissu économique marqué par l'agriculture et l'industrie**

Concernant l'organisation globale des activités dans l'espace, il convient de noter l'importance des surfaces agricoles, avec notamment des activités d'élevage principalement localisées dans les zones de coteaux et des cultures céréalières plus concentrées sur les plaines.

Par ailleurs, le bassin de Lacq constitue un élément structurant dans l'organisation spatiale du Pays : au-delà de son caractère majeur en termes économiques, il donne lieu à l'organisation des activités autour de plateformes industrielles et explique le classement de différentes zones en périmètre Seveso. C'est aussi le développement des activités du bassin qui a donné lieu à la création de la ville nouvelle de Mourenx (1956).

73 % de l'emploi du département se concentre sur les 2 intercommunalités des agglomérations de Pau et Bayonne. Le pays se positionne au 3<sup>e</sup> rang avec 10 % de l'emploi du département soit 26 992 emplois en 2015).

#### • **Sphère productive : 10 812 emplois**

#### • **Sphère présentielle : 15 626 emplois**

Le secteur productif est important avec 22 % de l'emploi dans le secteur de l'industrie. L'emploi industriel se concentre sur moins de 10 % des communes.

6 communes ont plus de 1 000 emplois totalisant 15 000 emplois soit 58 % de l'emploi du territoire : Orthez (5 608), Mourenx (2 850), Lacq (2 318), Salies-de-Béarn (1 783), Artix (1 771), Monein (1 127).

Le bassin de Lacq avec Mourenx, Artix, Lacq, Mont, Pardies, Abidos, Os-Marsillon et Noguères, totalise 9 296 emplois dont 6 016 emplois dans la sphère productive.

Les 7 communes représentent 35 % de l'emploi du territoire.

80 % de l'emploi se situe sur la CCLO. La commune de Lacq avec 8 emplois pour 1 actif occupé résidant sur la commune occupe une place à part à l'échelle du territoire et du département.



Le territoire présente une organisation spatiale plutôt rurale, or sa structure d'emploi répond aux caractéristiques des territoires urbains ou métropolitains avec des secteurs industriels et de recherche et développement importants.

Deux secteurs d'activités concentrent 61 % de l'emploi du territoire : administration publique, commerces et services.

Le poids de ce secteur sur l'emploi du territoire est bien plus important comparé à la France (14,5 %) ou le département (16 %). 20 % des établissements de plus de 50 salariés du département se situent sur le pays.

L'activité économique du territoire génère des emplois qualifiés ou peu qualifiés avec seulement 10 % de cadres et plus de 50 % d'ouvriers et d'employés.

Le bassin de Lacq constitue un élément structurant du paysage économique local, qui ne doit toutefois pas masquer une dynamique plus large avec des activités économiques diversifiées. Le profil des entreprises laisse apparaître un tissu local composé d'un grand nombre de très petites entreprises pour lesquelles des problématiques spécifiques se posent (modernisation des outils de production, accès à la formation, mesure de la compétitivité...) et dont les activités s'inscrivent dans un contexte économique global contraint.

Le secteur de l'agriculture occupe une large place avec 32 % des établissements, mais seulement 4 % de l'emploi et 1 % de l'emploi salarié.

L'agriculture reste une activité économique majeure sur l'ensemble du territoire. Les activités agricoles sont principalement le fait de petites exploitations, tournées vers le modèle de polyculture/élevage (44% des exploitations produisent des bovins-viande).

L'agriculture occupe en 2014 près de 10 % des emplois, lorsque la moyenne départementale est de 3 %.

### **• Un territoire organisé, constituant un relai pour les espaces ruraux et un socle solide au centre du département**

Un territoire doit permettre de répondre aux besoins de la population.

Les services et équipements sont hiérarchisés en 3 niveaux en fonction de la fréquence des besoins de la population (des besoins quotidiens aux besoins plus spécifiques et moins fréquents).

8 pôles supérieurs structurent le département:

- 5 sur la côte basque,
- 3 dans le Béarn: Pau, Oloron et Orthez.

Ces 2 derniers constituent des relais dans l'espace rural avec un niveau d'équipements inférieur au pôle palois.

Le maillage des pôles supérieurs fait apparaître celui d'Orthez comme un pôle relais à mi-distance des 2 agglomérations permettant de structurer la partie centrale du département. Mourenx, Artix et Monein sont des pôles intermédiaires qui complètent le maillage entre Pau, Orthez et Oloron.

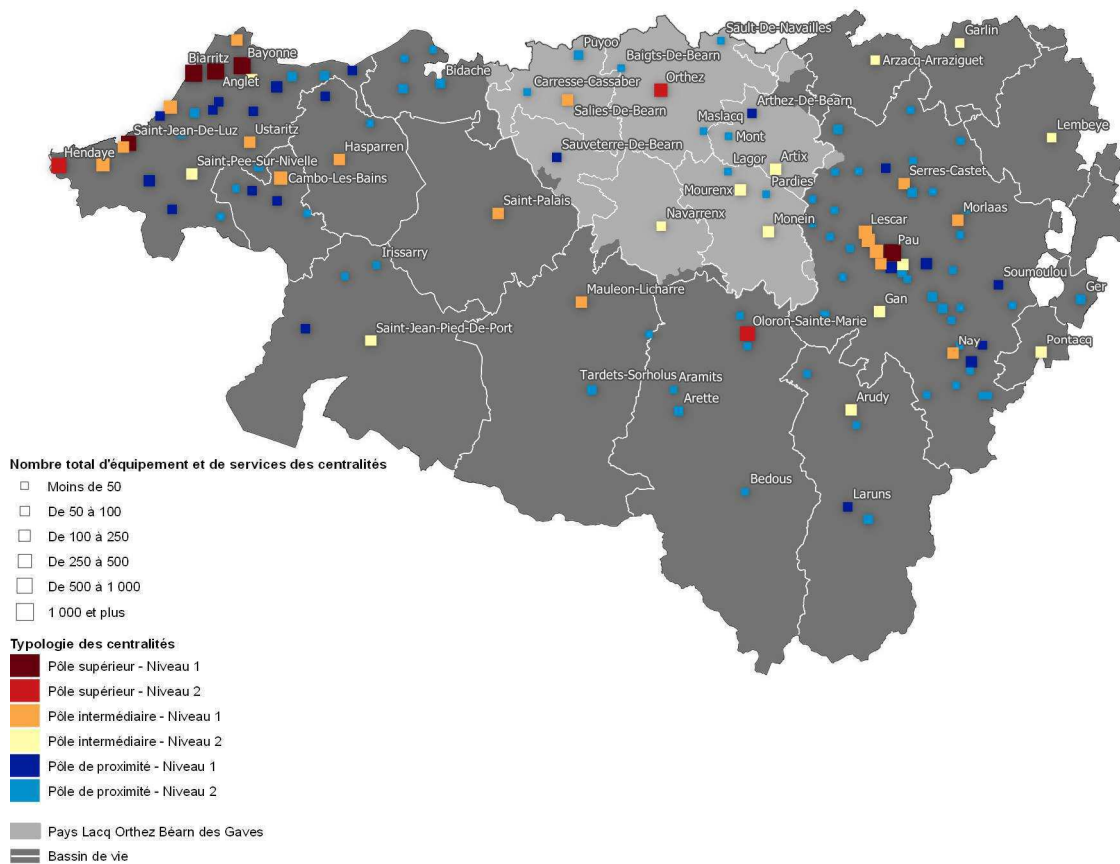
Les pôles permettent aux habitants d'accomplir la majorité des actes courants et structurent ainsi les espaces : ce sont les bassins de vie.

Les communes du territoire sont réparties sur 8 bassins de vie dont trois, Orthez, Salies et Mourenx, sont intégralement sur le territoire.

6 bassins de vie ont leur pôle sur le territoire tandis que certaines communes sont tournées vers d'autres pôles comme Pau et Hagetmau dans le département des Landes.

Les espaces de vie qui structurent le quotidien des habitants du territoire sont multiples, ouverts sur d'autres territoires, hiérarchisés et relativement bien équipés.

• Un territoire structuré avec 1 pôle supérieur, 5 pôles intermédiaires, 12 pôles de proximité et 8 bassins de vie.

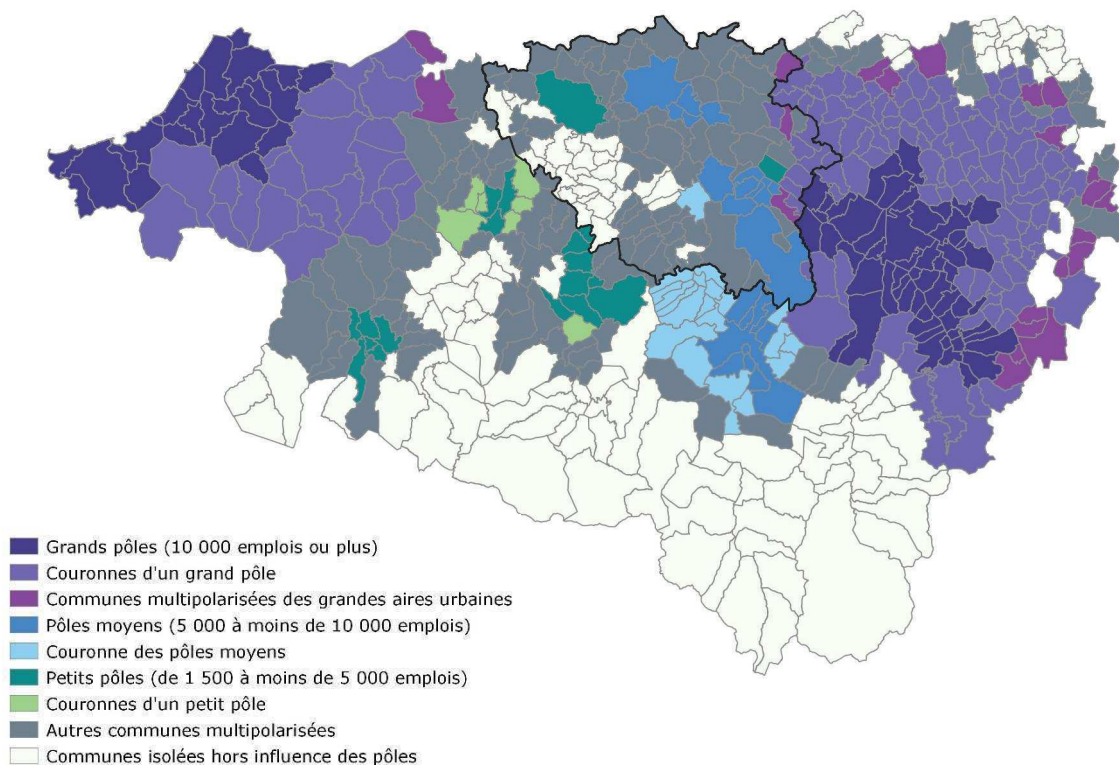


**Les pôles structurants et les bassins de vie**

### • Un territoire multipolarisé et ouvert, tourné vers l'agglomération paloise

L'armature urbaine du département est organisée autour des 2 grands pôles d'emploi des agglomérations paloise et basque avec leurs aires d'influences dont celle de Pau s'étend sur la partie Est du territoire.

- Parmi les 3 pôles *moyens* du département, 2 se situent sur le territoire (Orthez et Mourenx). Ils exercent une attraction par l'emploi et constituent des espaces intermédiaires structurant des territoires plus ruraux.
- 20 % des communes du territoire sont multipolarisées, montrant des espaces sous de nombreuses influences sans qu'aucune ville particulière ne structure leur organisation en matière d'emploi.



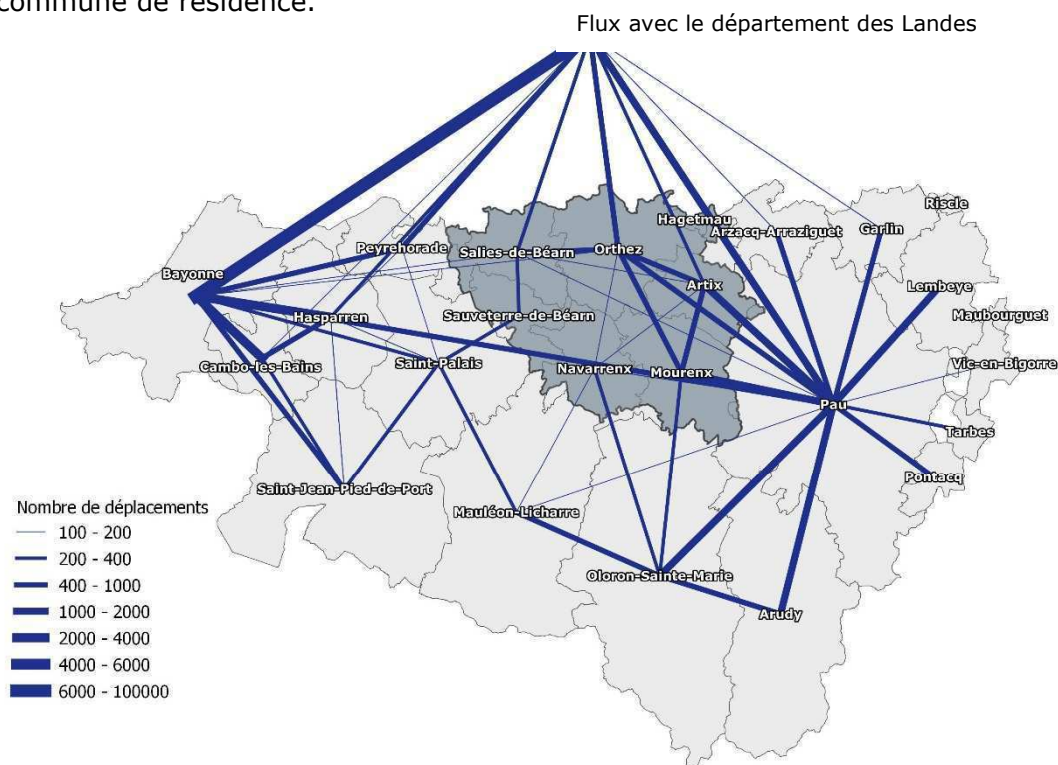
#### ***Les aires urbaines l'influence des zones d'emplois (INSEE, 2014)***

Toutefois, on ne peut considérer le territoire de manière isolé : trois villes extérieures exercent une influence sur les franges du Pays, tant pour des fonctions intermédiaires que de centralité (Pau, Saint Palais, Oloron).

Pour ce qui relève des services et équipements les plus courants, on peut également se référer à la notion de bassin de vie. On distingue alors sur le territoire six bassins principaux : Orthez, Artix, Mourenx, Navarrenx, Sauveterre-de-Béarn et Salies-de-Béarn.

• **Des flux domicile-travail qui mettent en évidence la relation entre les espaces.**

Les déplacements avec la CA de Pau représentent 42 % de l'ensemble des flux du territoire (35 % des flux entrant et 48 % des flux sortant). Le territoire est donc tourné vers l'Est et très peu vers les territoires de la côte Basque, tandis que le Nord- Ouest du territoire avec Orthez et Salies est plutôt tourné vers le département des Landes. Le sud du territoire avec Navarrenx et une partie du bassin de Mourenx est tourné sur Oloron. La partie Ouest de Salies est tournée également vers la côte basque. 900 000 km sont effectués chaque jour par les habitants de la CCLO ne travaillant pas dans leur commune de résidence.



**Les déplacements domiciles-travail (INSEE, 2015)**

<b>Les habitants du pays LOBG ayant un emploi</b>	
actifs restants	68,88
actifs sortant	31,12

<b>Les actifs travaillant sur le pays LOBG</b>	
% des actifs habitant sur le pays LOBG	73,15
% des actifs habitant sur un autre territoire	26,85

## 2. Les dynamiques du territoire

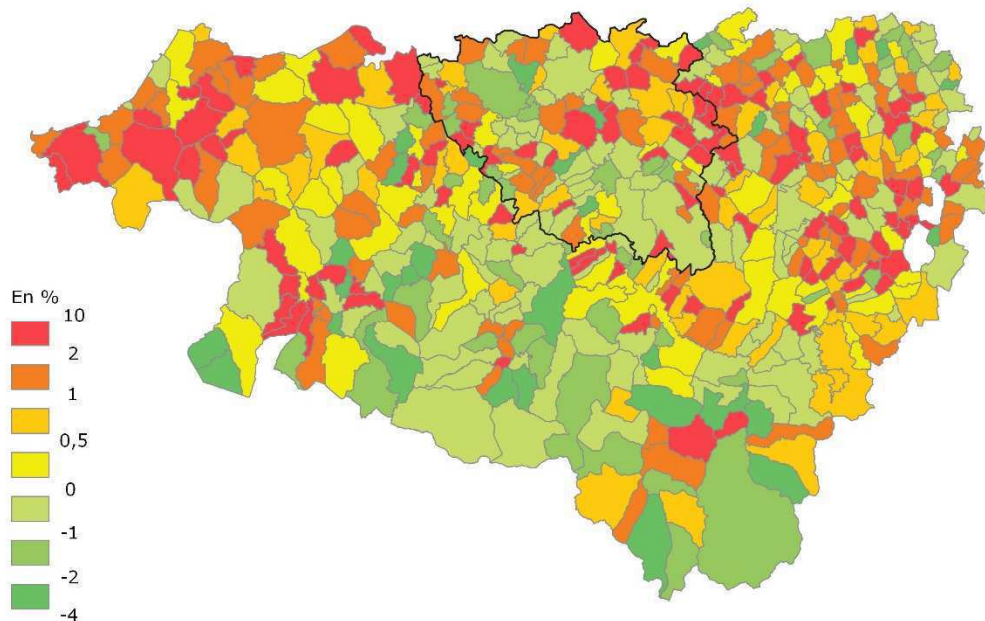
- **Un territoire devenu attractif depuis 1990 et une stabilité récente de la population**

Le territoire, positionné entre la côte littorale connaissant une forte attractivité tout comme l'agglomération paloise (sauf pour l'aire urbaine), a vu sa population augmenter depuis 1990 avec une croissance régulière entre 1999-2010 (+ 0.6 % de taux de croissance annuel). Depuis 2000 cette tendance fléchit avec un taux annuel moyen de 0.03 %.

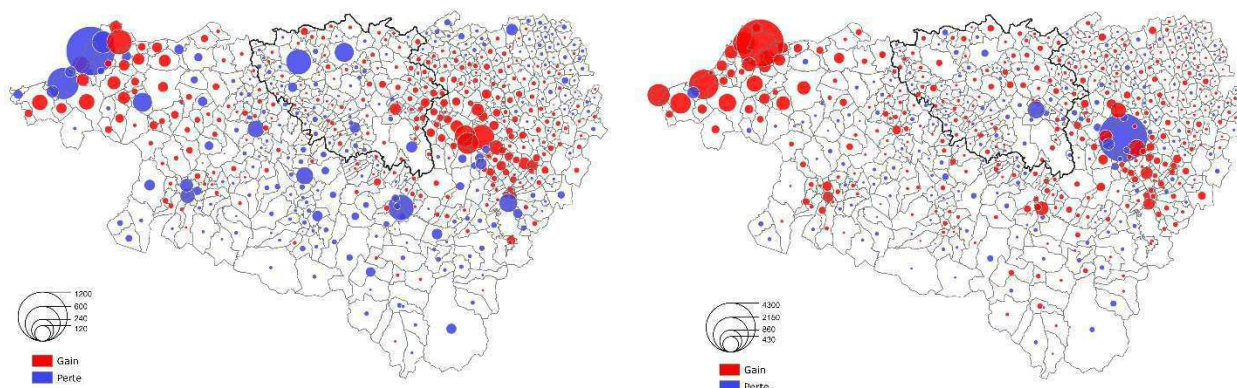
Cette croissance de la population est principalement due à un solde migratoire redevenu positif au début des années 1990, alors que le solde naturel s'inverse et devient négatif (- 0,1% depuis 1990).

Sur la dernière période du recensement (2010-2015) le territoire compte 46 habitants supplémentaires dont 448 sont de « nouveaux » habitants (solde migratoire apparent), le solde naturel étant déficitaire de 402 personnes.

Ces données à l'échelle du pays masquent une hétérogénéité au niveau des communes et des espaces. Tandis que les communes de Mourenx et Salies subissent une diminution de leur population, la partie Est du territoire proche de Pau, les communes à la frange des Landes et les communes du bassin de Lacq connaissent une hausse de leur population.



**Taux d'évolution annuel moyen (INSEE, 2010-2015)**



### **Solde naturel et solde migratoire apparent (INSEE, 2010-2015)**

Au regard de l'organisation spatiale des évolutions démographiques, trois tendances se dégagent :

- Un **phénomène de rurbanisation** de certaines communes agricoles peu denses.
- Une **périurbanisation** à l'ouest de l'agglomération de Pau, qui atteint la frange Est du territoire.
- Une **hausse minime de la population** sur la CCLO et une **baisse sensible** sur le Béarn des gaves.

La structure de la population du territoire n'a pas de spécificité particulière au regard de celle du département ou de la France.

Cependant à l'échelle des communes le profil de la population se révèle très hétérogène.

- Une tendance au vieillissement de la population - les plus de 75 ans représentant plus de 11 % de la population tandis que les moins de 15 ans représente 17 % de la population.
- À l'échelle des communes cette tendance est différente, on observe pour les communes proches de Pau et celles du bassin de Lacq une population plus jeune alors que les communes rurales du centre du territoire a une forte proportion de personnes âgées.
- Une tendance au *desserrement des ménages*<sup>2</sup> avec 2 à 3 personnes par ménage (3,5 personnes en 1968) qui modifie la demande en logement.
- Des indicateurs de fragilité :
  - 2 208 personnes de plus de 80 ans vivant seules, principalement des femmes.
  - 2 535 ménages d'une seule personne.
- 28 173 habitants ont un emploi, soit un taux d'emploi de 65 %
- 35 % travaillent dans le secteur du commerce et des services et 29 % dans l'administration publique.

Le niveau de qualification reste faible avec seulement 5 % de cadres.

#### **• Cohésion sociale et territoriale (taux de pauvreté, taux de chômage...)**

Le taux de chômage de la population active légèrement supérieur à celui du département, masque de grandes disparités selon les classes d'âges où il atteint 28 % pour les moins de 24 ans.

À l'échelle des communes, le taux de chômage varie de 1 à 20 % touchant principalement une partie Nord-Ouest du territoire et Mourenx.

• **Taux de chômage de la population active en 2015 : 12 % (9.5 % en 2010)**

Le territoire compte 11 % de ménages vivant avec un revenu en dessous du seuil de pauvreté (soit 987 euros pour une personne seule).

Cet indicateur permet de quantifier et qualifier plus précisément une partie de la population et d'identifier des disparités entre communes alors que le revenu médian montre une relative homogénéité.

Si le *taux de pauvreté* et sa répartition par classe d'âge du territoire est similaire au taux départemental, il se distingue de très importantes disparités à l'intérieur des communes. On remarque ainsi, un taux bien plus élevé sur Mourenx. Autre point important, la classe d'âge des moins de 30 ans est particulièrement touchée sur Orthez et Mourenx.

Le revenu médian disponible est un indicateur du niveau de vie des ménages. 50 % des ménages ont un revenu disponible inférieur à 19 744 euros

Ces disparités sont aussi visibles entre les communes du territoire où le revenu médian s'échelonne entre plus de 22 000 euros et moins de 17 000 euros pour Mourenx. Les communes de la frange ouest sont aussi marquées par un revenu plus faible que la moyenne du territoire.

• **Les mutations du tissu économique : une économie dynamique avec un bassin industriel en mutation et un secteur de commerces et services en augmentation**

Sur une longue période de 1975 à 2012 le territoire a gagné 924 emplois (soit une augmentation de 4,52 %) avec 2 périodes de hausse 1999-2007 (+ 2 527 emplois) et 1975-1982 avec (+ 679 emplois).

Cependant si l'on considère la période du dernier recensement, la perte est de 553 emplois (dont 298 dans la sphère productive). Cette baisse amorcé un peu avant 2010 se ralentie, au départ elle était compensée par une hausse de l'emploi présentiel qui depuis 2010 lui aussi diminue.

Avec un taux de moyen de création d'entreprises de près de 12%, le Pays Lacq Orthez Béarn des Gaves se situe légèrement en deçà de la moyenne départementale (13,5%). 66% des créations d'entreprises concernent la catégorie « commerces, transports et services », les commerces représentent à eux seuls 19% des créations.

L'inversion du poids des sphères depuis 1999 coïncide avec l'augmentation démographique sur le territoire amorcée quelques années plus tôt.

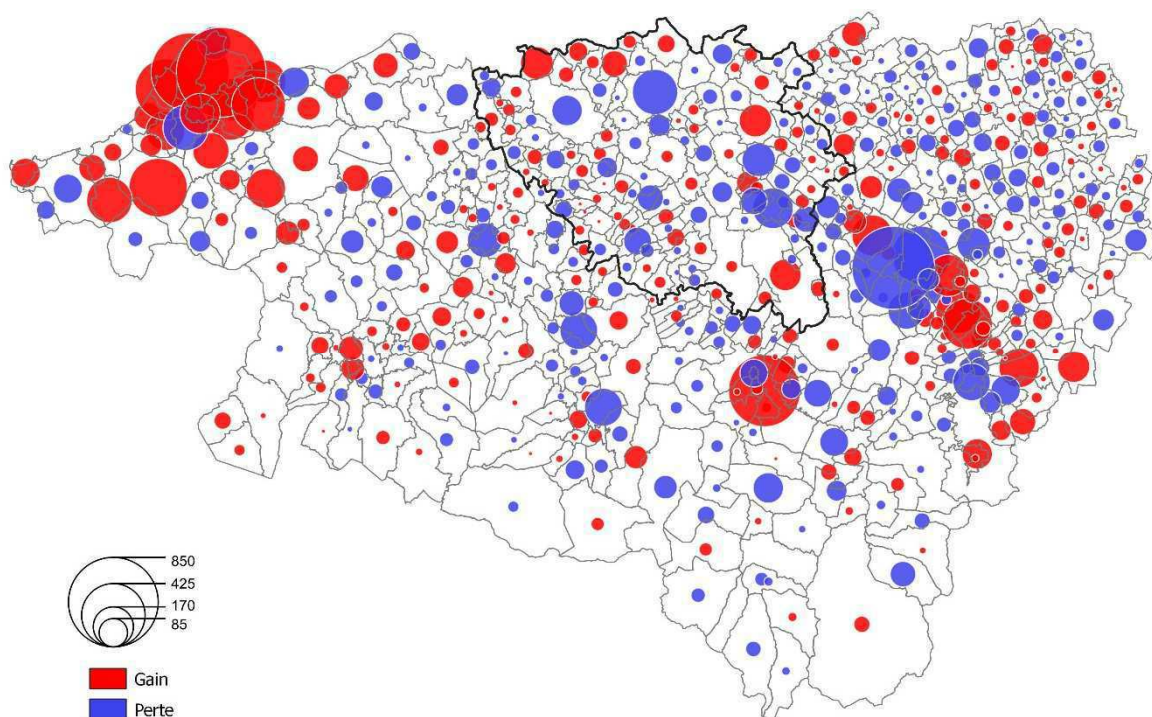
Il dénote aussi une mutation du tissu économique.

Le poids de la sphère présentielle continue d'augmenter pour représenter en 2015, 59 % de l'emploi.

La baisse de l'emploi de la sphère présentielle dans certaines communes dénote une perte de dynamisme, d'attractivité ou de services pour les habitants.

Seuls deux secteurs d'activités ont gagné des emplois depuis 2007 : la construction; les commerces et services. Ce dernier est le plus dynamique en concentrant plus de 60 % des créations d'entreprises sur un an, mais très instable avec de nombreuses fermetures.

Le secteur de l'industrie avec une baisse de 10 % et de l'agriculture avec 20 % d'emplois en moins sont les deux secteurs les plus touchés.



### Évolution de l'emploi (INSEE, 2010-2015 emploi au lieu de travail)

#### • Évolution de l'emploi 2010-2015

- 57 communes subissent une perte d'emploi, en volume les 4 communes les plus touchées sont Orthez, Pardies, Lacq et Salies.

- 56 communes gagnent des emplois notamment Lahontan, Arthez, Monein, Baigt, Abidos et Puyo.

Certaines communes cumulent une baisse dans les 2 sphères d'emplois tandis que d'autres, grâce à la sphère présentielle, conservent ou gagnent des emplois.

Au cours des 30 dernières années, la zone d'activités industrielles de Pardies/Noguères a connu la fermeture de 3 usines majeures : Aluminium Péchiney en 1988, ACETEX Chimie – groupe CELANESE en 2009 et YARA en 2018, représentant globalement la perte de plus de 1000 emplois directs, partiellement compensée par l'accueil d'activités nouvelles sur le bassin de Lacq.

Mis à part le cas spécifique de la reconversion du bassin de Lacq, on observe une perte progressive de la concentration des activités industrielles sur le reste du territoire, laissant sur certaines zones des espaces de friches industrielles liée à cette mutation du tissu économique.

#### • Un modèle de développement orienté chimie et transition énergétique

En 2013, l'arrêt de l'exploitation du gaz à titre commercial a permis, en conservant 3 % des réserves et grâce à un co-investissement de SOBEGI (filiale du Groupe TOTAL) et ARKEMA, de continuer d'approvisionner en H<sub>2</sub>S les activités de thiochimie de cette dernière société pour une cinquantaine d'années à venir.

Anticipant sur l'arrêt de l'exploitation du gaz à titre commercial, le principal industriel, les élus, les acteurs socio-professionnels, les habitants, se sont mobilisés au fil des ans en faveur de l'essor du tissu industriel et sur les potentialités de développement des



entreprises industrielles, TPE, PME, ETI et grandes entreprises internationales. Ces efforts ont permis d'accueillir de nouvelles activités comme la fabrication de fibres de carbone et la production de polyacrylonitrile par TORAY CFE.

La communauté de communes de Lacq-Orthez est également engagée dans le Plan Climat Air-Energie Territorial (PCAET). Le diagnostic montre que ce territoire a des consommations d'énergies supérieures aux moyennes départementale, régionale et nationale, de par son caractère industriel. En revanche, il est aussi un gros producteur d'énergies renouvelables et de récupération/valorisation. Les enjeux du PCAET sont d'arriver à une production d'EnR&R équivalente. Les plateformes industrielles ont engagé de nombreuses pratiques qui relèvent de l'économie circulaire.

#### • **La chimie verte**

Parfois qualifiée de chimie durable ou renouvelable, la chimie verte est l'application des principes du développement durable au monde de la chimie. Il s'agit donc d'une chimie qui se soucie de l'équilibre économique, social et environnemental du milieu dans lequel elle s'exerce.

#### • **Les atouts du territoire**

Le bassin industriel de Lacq est idéalement situé pour développer des projets et applications industrielles dans cette « nouvelle » chimie :

- En amont, des industries agroalimentaires importantes organisées au sein de puissantes coopératives (EURALIS, MAISADOUR, VIVADOUR, etc.).
- Au centre, des acteurs chimiques majeurs avec un investissement continu en matière de R&D (ARKEMA, TORAY CFE, ROLKEM, CANOE, etc.).
- En aval, des industries métallurgique/aéronautique/spatial/défense, et de nombreux prestataires de services, fortes utilisatrices de matériaux composites et biosourcés (AIRBUS, DASSAULT, SAFRAN, LAUAK, AE, CAZENAVE, MAP, etc.).

#### • **Un territoire engagé dans un Plan Climat Air-Energie Territorial**

Fin 2015, la communauté de communes de Lacq-Orthez a décidé de se lancer dans la rédaction de son PCAET. En 2016, la collectivité a répondu à un appel à projet Territoire à Energie Positive pour la Croissance Verte et a été retenue. En 2017, le PCAET est approuvé. Le diagnostic montre bien que la transition énergétique est engagée.

#### • **Attractivité de Lacq pour des projets de transition énergétique**

- Présence d'installations électriques conséquentes : 2 lignes 63 000 V – la station d'Os-Marsillon joue un rôle clé dans les schémas régionaux de RTE pour l'injection dans le réseau d'énergies renouvelables.
- Production EnR par hydraulique dans les Pyrénées et localement : centrales solaires au sol, cogénération gaz, production de vapeur et électricité vertes, méthanisation, hydrogène, etc.

Le diagnostic PCAET montre qu'en 2018, 272,5 MW sont produits en énergie renouvelable sur le territoire, soit l'équivalent de 70 % de la consommation du territoire. Le bassin de Lacq affirme aujourd'hui sa volonté d'être un acteur majeur de la transition énergétique en Nouvelle-Aquitaine.

Ces investissements vont contribuer à accroître encore l'autonomisation énergétique du territoire, renforcer l'identification du bassin de Lacq et de la plateforme Chemstart'up comme site d'innovation et de transfert technologique ; poursuivre la diversification du

territoire dans le domaine de la transition énergétique et des matériaux et contribuer à attirer de nouvelles entreprises sur la plateforme Chemstart'up et le bassin de Lacq.

### • Le renforcement d'une économie touristique

Navarrenx, bénéficiaire du label Les plus beaux villages de France, est aussi la première cité bastionnée de France avec son patrimoine militaire encore bien conservé. La ville est aussi une étape sur le chemin de St-Jacques-de-Compostelle.

Sauveterre-de-Béarn, cité médiévale présentant des vestiges témoignant d'un lieu de séjour des Princes de Béarn, domine le gave d'Oloron.

Salies-de-Béarn, la cité du sel est renommée pour ses thermes et la remise en forme. La ville comporte de vieilles maisons sur pilotis et des demeures du 17<sup>e</sup> siècle et 18<sup>e</sup> siècle, elle a aussi conservé des édifices de la belle époque.

La viticulture, avec 60% de l'appellation « Jurançon » sur le territoire du Pays et une partie de l'appellation « Béarn ».

L'offre de produits alimentaires locaux est riche sur le territoire, avec différentes productions sous signe officiel de qualité, mais aussi de nombreuses initiatives de commercialisation en circuits courts (vente à la ferme, marchés de plein vent, drive fermier...). Cette offre est destinée à répondre à une demande locale, mais elle est aussi valorisée par le biais de l'agritourisme.

Deux organisations touristiques se déploient à l'échelle du Pays :

**Béarn des gaves** couvre les parties Nord et Ouest du territoire et **Cœur de Béarn** couvre les zones de Lagor, Monein, Arthez-de-Béarn.

La stratégie d'accueil physique des clients est différente sur les deux destinations :

- 3 points d'accueil sur la zone du Béarn des gaves (Salies, Sauveterre, Navarrenx)
- 2 points d'accueil situé à Orthez et Monein pour l'office de tourisme Cœur de Béarn

Les deux offices travaillent par ailleurs sur le rayonnement de l'information touristique sur le territoire, en s'appuyant sur les nouveaux outils numériques (bornes). Ils s'inscrivent également dans les orientations stratégiques définies à l'échelle des Pyrénées Atlantiques par l'AADT, qui déploie notamment une importante campagne de communication ciblée sur les destinations béarnaises (Béarn Pyrénées).

## Synthèse du diagnostic

Un territoire qui, au regard des indicateurs statistiques, est relativement résistant et en bonne santé, mais laisse apparaître une forte hétérogénéité à l'échelle communale.

### • **Un territoire dont la diversité du cadre de vie constitue un élément fort de son attractivité**

- Une attractivité « naturelle » du fait du climat, des paysages et de la proximité de la mer et de la montagne.
- Cadre de vie et qualité de vie sont des marqueurs forts d'attractivité du territoire.
- Une position géographique centrale dans le département (territoire relais) avec une capacité à rayonner et à intégrer des dynamiques extérieures.
- Un territoire traversé par un axe urbanisé, industriel, commercial, résidentiel le long du gave de Pau. Cet axe étant bordé au Nord et au Sud par des espaces aux caractéristiques rurales, de faible densité, tournés essentiellement vers l'agriculture dont certains sont éloignés des axes de communication et des pôles.
- Des axes de circulation majeurs (3 sorties d'autoroutes et 3 gares sur le territoire) qui « ouvrent » le territoire sur le reste du département.
- La complémentarité des espaces (pôles d'Orthez, Salies-de-Béarn et Mourenx, pôles relais et zones rurales) offre une grande diversité des modes de vies aux habitants du territoire. Orthez dispose d'équipements et de services de centralité qui rayonnent sur tout le territoire : structures de soins, services publics, équipements sportifs, culturels, formation, commerces... complété par les 4 pôles intermédiaires (Salies-de-Béarn, Mourenx, Monein et Artix).
- Les pôles relais constituent des espaces stratégiques sur lesquels appuyer un maillage territorial pour l'équilibre du territoire notamment en termes de proximité des services et des commerces.
- Une complémentarité entre des bassins d'emplois (Lacq et Orthez) et un cadre de vie privilégié.
- Un territoire présentant une triple centralité de fonctionnement autour des pôles d'Orthez, Salies-de-Béarn et du pôle Mourenx-Monein-Artix ce dernier étant fortement sous influence de l'agglomération paloise. Une partie Nord du territoire tournée vers le département des Landes.
- Un parc de logements diversifié et suffisant en nombre avec un habitat récent important et une vacance développée dans les centres des communes sur des logements anciens et vieillissants.

### • **Une attractivité démographique stable qui masque des disparités sociales profondes**

- Un territoire attractif avec un taux de croissance de la population positif, dû à la capacité du territoire à attirer de la population (solde migratoire positif).
- Un territoire attractif malgré un taux de croissance en stagnation dû à la capacité du territoire à attirer de la population (solde migratoire positif).
- Une population encore jeune puisque près de la moitié des habitants du territoire a moins de 44 ans. Cependant l'entrée dans l'âge de la retraite de l'importante génération du baby-boom conduira le territoire à relever un double défi : renouveler la population active et prendre en compte des nouvelles demandes sociales et sanitaires des personnes du 3ème âge.
- Des disparités sociales et territoriales avec des poches de pauvreté dans les centres urbains de Mourenx et Orthez, mais aussi dans certaines communes rurales qui touchent particulièrement les moins de 30 ans.

**• Une économie dynamique avec un bassin industriel en mutation et un secteur des commerces et services en augmentation**

- Un nombre d'emploi relativement stable depuis 1975, mais dont la structure a évolué avec une forte augmentation de l'emploi présentiel qui vient compenser et soutenir l'importante diminution des emplois industriels et agricoles.
- Un bassin industriel de Lacq qui représente une source importante d'emplois, mais dont la structuration et l'évolution restent fragiles.
- Un tissu important de TPE-PME (commerce, artisanat, services) dont le dynamisme en terme de création d'emplois présentsiels vient soutenir le développement économique du territoire.
- Une production agricole diversifiée, avec un recul des surfaces agricoles et une forte diminution du nombre d'agriculteurs posant la question du devenir de certains espaces et de la filière.
- Une culture touristique récente pour une partie du territoire et fortement ancré sur une autre partie du territoire, avec un potentiel touristique qui peut encore se développer.

### III – Atouts, Faiblesses, Opportunités, Menaces (AFOM tableau synthétique)

<b>Organisation territoriale</b>	
<b>Atouts</b>	<b>faiblesses</b>
Des axes de circulation majeurs (3 sorties d'autoroutes et 3 gares). La complémentarité entre dynamique d'emploi autour du bassin de Lacq et cadre de vie privilégié.	Un écart marqué entre le poids des structures intercommunales (nombre d'habitants, nombre de communes regroupées, compétences...) composant le Pays : un territoire « dual ». La desserte du territoire est inégale, principalement concentrée dans la partie nord du Pays.
<b>Opportunités</b>	<b>Menaces</b>
Une position géographique centrale (territoire-relai) avec une capacité à rayonner et à intégrer des dynamiques extérieures.	Un territoire « pris » entre les deux agglomérations du département qui captent de la population et des activités.
<b>Démographie Population</b>	
<b>Atouts</b>	<b>faiblesses</b>
Capacité du territoire à attirer de la population (solde migratoire positif). Une augmentation de la population sectorielle	Un taux de chômage qui augmente. Une croissance en stagnation à l'échelle du pays.
<b>Opportunités</b>	<b>Menaces</b>
Prix et disponibilités du foncier et de l'immobilier, qui peuvent constituer des facteurs importants pour l'attractivité du territoire. Une volonté concertée d'action sur l'habitat actée dans le PLH sur la partie CCLO et visant notamment à requalifier l'habitat ancien vacant et dégradé sur les centres bourgs.	Une population vieillissante, qui nécessite la prise en compte par les pouvoirs publics de problématiques spécifiques.
<b>Service et vie quotidienne</b>	
<b>Atouts</b>	<b>faiblesses</b>
offre de service structurée autour de 2 pôles de centralité et de pôles intermédiaires. Développement des structures d'accueil de la petite enfance. Le pôle lecture de la communauté de communes Lacq-Orthez : réseau le plus étendu d'Aquitaine hors agglomération (23 bibliothèques en réseau).	Santé : fermeture récente de la maternité d'Orthez. le manque de mobilité est un frein au développement des services. Un niveau d'équipement et d'organisation des services variable suivant les thématiques et/ou les zones du territoire..
<b>Opportunités</b>	<b>Menaces</b>
Un CLS en évaluation et renouvellement sur LOBG, l'élaboration d'un plan de mobilités et une réflexion en cours sur un territoire en partie très rural avec des actions souhaitées au niveau des usages et de services plus solidaires, durables et interconnectés. Un équipement récent structurant soutenu par la région pour sa création, le MIX, et apte à porter une action de valorisation des ressources patrimoniales de l'histoire du bassin de Lacq	Contexte de restriction budgétaire peu favorable au développement des services à la personne.

<b>Economie</b>	
<b>Atouts</b>	<b>faiblesses</b>
<p>Un territoire à la croisée de l'économie productive et présente :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>· Diversité des activités économiques : industries, agriculture, commerces et services, artisanat, artisanat d'art, tourisme...</li> <li>· Diversité des acteurs économiques : grandes entreprises, tissu important de TPE – PME, exploitants agricoles...</li> <li>· Agriculture, forêt : des ressources économiques et identitaires communes à l'échelle du Pays.</li> </ul> <p>Un bassin industriel structurant à l'est du territoire : un pôle majeur de l'industrie chimique en France</p>	<p>Recul des surfaces agricoles et du nombre d'agriculteurs.</p> <p>Les TPE – PME peuvent constituer des acteurs économiques fragiles, rencontrant des problématiques telles que : viabilité économique, compétitivité, accès à la formation, transmission... Présence de friches industrielles. Zonages spécifiques SEVESO à prendre en considération en termes d'aménagement du territoire. Manque d'attractivité et de compétitivité de l'offre commerciale en centre-bourg.</p>
<b>Opportunités</b>	<b>Menaces</b>
Zonage SEVESO pour implantation entreprises.	Fermeture des entreprises structurantes. Dépendance au regard des entreprises et orientations de conseil d'administration extérieurs au territoire voire étrangers.
<b>Culture Patrimoine Tourisme</b>	
<b>Atouts</b>	<b>faiblesses</b>
<p>Potentiel touristique important pour deux destinations rurales offrant un panel d'activités important à l'échelle du Pays : patrimoine, activités pleine nature, etc. Label Pays d'Art et d'Histoire</p> <p>Deux filières particulières : thermalisme et œnotourisme et des axes de valorisation communs aux deux destinations (gastronomie, pêche...).</p>	<p>Culture touristique très récente sur une partie du territoire et image industrielle autour du bassin de Lacq : un rayonnement touristique inégal à l'échelle du Pays.</p>
<b>Opportunités</b>	<b>Menaces</b>
<p>Campagne de communication départementale (Béarn / Pays Basque)</p> <p>Nouveau Label Vignoble et Découvertes.</p>	<p>Destinations proches très identifiées (montagne – côte) qui peuvent masquer l'offre du territoire ou en faire seulement un territoire « de passage ».</p>
<b>Environnement</b>	
<b>Atouts</b>	<b>faiblesses</b>
<p>Programmes de sensibilisation au tri sur l'ensemble du territoire.</p> <p>Programmes d'aides aux économies d'énergies sur une partie du territoire (CCLO).</p>	<p>Des bâtiments publics et un parc privé dont les performances énergétiques pourraient être améliorées.</p> <p>Présence de risques industriels</p>
<b>Opportunités</b>	<b>Menaces</b>
PCAET sur la CCLO	Réchauffement climatique et augmentation des phénomènes qui y sont liés (précipitations, etc.)
<b>Mobilité</b>	
<b>Atouts</b>	<b>faiblesses</b>
Un dispositif de transport à la demande sur 61 communes (communauté de communes Lacq-Orthez).	un maillage inégal des réseaux de transport
<b>Opportunités</b>	<b>Menaces</b>
plan mobilité rurale	le tout-voiture
<b>Coopération</b>	
<b>Atouts</b>	<b>faiblesses</b>
Des démarches collectives à l'échelle du Pays qui se sont développées	Le Pays s'est peu saisi des démarches participatives encouragées dans le cadre de la politique contractuelle régionale.
<b>Opportunités</b>	<b>Menaces</b>
Création récente du pôle métropolitain	

## IV - Les enjeux et axes d'une stratégie territoriale

### **ENJEU 1 : Renforcer le tissu économique dual construit autour de l'agriculture et de l'industrie et le diversifier vers une économie de la transition énergétique**

#### **AXE 1 : Développer et conforter les filières locales liées à l'agriculture et la sylviculture**

L'agriculture, la sylviculture, l'agro-alimentaire sont des secteurs d'activités productives marqués par leur caractère multidimensionnel, se situant à la croisée d'enjeux économiques, paysagers, environnementaux... Ils font face à des mutations sensibles, tant dans les logiques de production que de commercialisation. De plus, ils doivent se saisir des nouveaux défis environnementaux et intégrer des exigences en constante évolution (normes sanitaires, demande des consommateurs, contribution aménitaire, etc.).

Leur maintien et leur développement constituent un enjeu majeur compte-tenu de leur poids économique et de leur empreinte forte sur l'organisation spatiale du Pays. Elles représentent des activités génératrices d'emplois non-délocalisables, « ancrés » dans le territoire. Pourtant, dans le cas de la sylviculture notamment, on constate une sous-exploitation de la ressource locale. Enfin, notons que l'agriculture, la forêt et l'agro-alimentaire sont des secteurs qui contribuent largement à l'identité du territoire (paysage, gastronomie, nature...).

Ces secteurs sont ici considérés comme des vecteurs de développement, la stratégie visant globalement l'amélioration de la compétitivité des systèmes concernés.

#### **• Soutenir les activités de production et de transformation dans les domaines agricoles, sylvicoles et agro-alimentaires**

Dans cette perspective, il s'agit d'encourager :

- les démarches qualité et de labellisation, sur lesquels des produits locaux pourraient être positionnés (sel de Salies, pêche Roussanne...). En soutenant ces démarches, il s'agit de renforcer l'ancrage des produits sur le territoire, d'encourager la structuration de filières et de valoriser les savoir-faire particuliers liés à ces produits. L'engagement dans des démarches de qualité est ici recherché pour leur capacité à créer de la valeur économique et à générer des impacts sociaux et environnementaux positifs sur le territoire,
- l'accès à des équipements de stockage ou de transformation, avec des enjeux qui se déclinent à plusieurs niveaux : diminution des pertes liées à la production, diversification et ouverture sur de nouvelles gammes de produits, augmentation de la valeur ajoutée de la production, accès à de nouveaux débouchés, etc. Selon les cas, il s'agira de valoriser les équipements existants ou de favoriser la création de nouvelles structures, si leur opportunité technique et économique est confirmée. Ces équipements sont considérés comme les supports de nouvelles activités économiques génératrices d'emplois localement, répondant ainsi à la logique globale poursuivie dans ce programme.

Le territoire souhaite favoriser les démarches collectives et les logiques de mutualisation. Il est donc nécessaire d'engager une réflexion à l'échelle du Pays sur l'équilibre économique des structures de transformation existantes, de la complémentarité des équipements, etc., mais également au-delà : en effet, les logiques de production et de transformation dépassent souvent le périmètre du territoire.

### • Favoriser les processus innovants entre agriculture, environnement, paysage et énergie dans une logique intégrée

Le territoire s'appuiera pour cela sur la culture de l'innovation, présente sur le bassin de Lacq et qui mériterait d'être plus largement diffusée.

Dans ce cadre, il s'agit d'inciter les interactions entre l'agriculture, le paysage, l'environnement, afin de développer les capacités locales à concevoir, adopter et évaluer de nouveaux systèmes (techniques, organisationnels...). La question des modes d'appropriation, de diffusion ou de refus de certaines innovations techniques et organisationnelles pourrait également être réfléchi collectivement.

La valorisation des sous-produits de l'agriculture et de la forêt, en intégrant le concept d'économie circulaire qui pourrait ainsi être développé localement. La méthanisation est l'un des sujets qui interroge fortement les acteurs locaux,

- la notion de paysage, sur un territoire rural marqué par l'évolution des fonctions de l'espace. L'arrivée de nouvelles populations ou encore le développement de l'offre touristique en milieu rural sont des éléments qui conduisent parfois à des divergences de points de vue voire à des conflits d'usage. Les bâtiments agricoles (d'élevage notamment) constituent une problématique spécifique qui devra être prise en compte,
- les matériaux biosourcés (issus de la biomasse d'origine végétale ou animale) en lien avec la filière bois notamment,
- la recherche d'adaptation de techniques de construction aux caractéristiques spécifiques des bois locaux (échelle Béarn envisagée).

## **Axe 2 : Industrie : Anticiper les mutations et les défis à venir**

Malgré le développement de secteurs clés et un ensemble d'atouts économiques reconnus, le modèle industriel territorial montre désormais des signes de fléchissement, engendrés par des fragilités structurelles.

L'industrie est concentrée dans le bassin de Lacq, sur 5 plateformes industrielles classées Seveso. Elles concentrent les grands groupes internationaux leaders de leur secteur. L'arrivée de deux ou trois industriels majeurs, ou l'extension d'unités de productions complémentaires sont nécessaires pour équilibrer le modèle économique de ces plateformes.

Le tissu de PME / TPE sous-traitants, est aussi directement dépendant de ses donneurs d'ordre.

Bien que la présence de grands comptes soit intrinsèquement un avantage comparatif pour le développement économique local, cette dépendance constitue également un élément de vulnérabilité économique et social non négligeable.

Ainsi, réussir l'implantation de nouvelles unités de production (internes ou externes), accompagner le développement et les mutations du tissu PME / TPE, encourager la diversification des activités, assurer la pérennité des entreprises en assurant de nouveaux marchés est le défi principal de la reconquête industrielle. Afin d'atteindre cet objectif structurel, trois défis doivent être relevés.

### **Réussir le maintien et le développement de l'industrie : prospecter, innover, former**

#### • Prospecter

Le territoire du pays rencontre aujourd'hui des difficultés à attirer de nouveaux flux d'investissements et de structurer des filières. Ces nouveaux flux sont d'autant plus nécessaires au développement économique local que le Territoire connaît une croissance démographique modérée, un recul de l'emploi industriel de premier rang, ainsi qu'une baisse de la population de certaines villes. Concernant l'emploi, le Territoire connaît également quelques difficultés à faire venir des profils qualifiés, attirés par les conditions



de vie et d'emplois des pôles métropolitains, ce qui freine par conséquent la croissance économique du tissu économique local.

#### • **Innover**

Le renforcement d'un pôle de production autour des principaux leaders des filières chimie/matériaux/énergie est un enjeu pour le rayonnement économique d'une grande partie de la Région et des infrastructures de transport (rail, aéroport, ports).

De même un des leviers de la croissance économique repose sur la capacité des acteurs publics et privés à innover et à former.

Innover : Le renforcement d'un des plus importants centre de recherche à Lacq (Arkema / Total / Toray) couplé à la plateforme de recherche et développement Chemstart'Up est partie intégrante de cet enjeu.

#### • **Former**

La formation aux emplois industriels est un défi reconnu par l'ensemble des acteurs. Les entreprises industrielles peinent aujourd'hui à attirer des salariés non seulement à cause de la baisse d'attractivité des emplois industriels, mais également à cause du manque de profils adaptés à leurs besoins. Avec l'émergence de l'industrie 4.0, un système de formation adapté aux besoins de demain et favorisant les compétences transversales attendues est ainsi devenu nécessaire. De plus, en raison de l'évolution rapide des pratiques professionnelles et le risque d'obsolescence des connaissances, un apprentissage continu et permanent doit également être proposé. Un campus des métiers serait une structure pertinente pour répondre à ces besoins. Enfin le lien entre l'université et les industriels doit être renforcé afin d'adapter les formations proposées et les thèmes de recherche aux défis industriels de demain.

### **Axe 3 : Encourager la diversification des activités économiques**

#### • **Diversifier des activités industrielles**

La diversification industrielle est un enjeu fort.

Si la chimie et l'énergie restent des vecteurs de développement essentiels, « sans chimie pas de transition énergétique », la diversification dans le carnet de commande des donneurs d'ordre pour les sous-traitants est essentiel. En cela les actions de regroupement des sous-traitants sont à soutenir.

Intégrer le soutien apporté au parcours résidentiel des entreprises par le déploiement de d'animation et de lieux d'accompagnement à la création et au développement d'entreprises (pépinière hôtel d'entreprises Fablab...)

#### • **Soutenir une dynamique économique et commerciale de proximité**

Les axes visent à renforcer le Pays comme un espace vécu, sur lequel les liens entre l'offre et la demande alimentent des systèmes économiques et commerciaux locaux, en consistant à :

- renforcer l'attractivité de l'offre commerciale,
- appuyer le développement des circuits courts de commercialisation, à la fois sur les produits alimentaires et sur la filière bois,
- développer la promotion des ressources économiques et identitaires communes.

Le secteur commercial dans les villes et centre-bourgs du territoire connaît des difficultés, et ce de manière assez générale : turnover important, fermetures...

L'image de certaines communes s'en trouve dégradée, avec des centres villes qui peinent à attirer. La viabilité économique de certains commerces n'est pas assurée, de nombreux locaux restent vides, avec des difficultés également relevées sur la phase de transmission-reprise des établissements.

Des surfaces commerciales se développent en périphérie des communes, regroupant une offre diversifiée entraînant une concentration de la consommation sur ces espaces. De plus, la présence de grands centres commerciaux extérieurs au périmètre du Pays participe à la dispersion de la consommation hors du territoire.

De nombreuses initiatives dans le domaine de circuits courts, mais dont la lisibilité est parfois difficile du fait même de cette multiplicité, malgré des démarches collectives qui se structurent progressivement.

La ressource en bois est encore sous exploitée, malgré la volonté locale de faire de la forêt un vecteur de développement économique. Des liens sont donc à développer localement entre l'offre et la demande.

La présence de produits emblématiques sur le territoire (AOC Jurançon, Sel de Salies, etc.), marqueurs d'une identité collective, mériterait d'être confortée.

Enfin, la question de l'accès à tous aux produits locaux reste aujourd'hui assez peu posée. Il semblerait pourtant opportun de positionner le territoire sur des démarches d'économie sociale et solidaire qui permettraient à des publics qui n'en ont pas les moyens habituellement d'avoir accès à des produits frais de qualité. Cette ambition pourrait donner lieu à la mise en place de modèles innovants de solidarité alimentaire qui inciteraient la participation des bénéficiaires, faisant de l'agriculture un enjeu de société.

## **Enjeu 2 : Le renforcement de l'attractivité du territoire (et bien vivre sur le territoire)**

C'est 2<sup>ème</sup> enjeu auquel doivent s'attacher les politiques de développement local et plus spécifiquement le futur contrat avec la Région.

Il s'agit, en résonance à la stratégie de développement économique, de favoriser le bien vivre sur le territoire de Lacq-Orthez-Béarn des Gaves en intervenant à la fois sur **le logement, sur les services, sur le patrimoine, sur les mobilités** pour ainsi accroître la capacité du territoire à maintenir et attirer de nouveaux habitants.

### **Axe1 : Favoriser un logement et des services de qualité**

• **Concernant le logement**, les enjeux sociodémographiques et les caractéristiques d'habitat sont :

- Un vieillissement de la population
- Une déprise démographique dans certains secteurs du périmètre territorial
- Un desserrement de la taille des ménages
- Une fragilisation des ménages
- Une proportion importante de logements vacants
- Un parc immobilier vieillissant
- Un étalement urbain et une consommation foncière

Les politiques existantes, portées par les intercommunalités en partenariat avec le Département, visent à favoriser un logement de qualité et adapté à tous, efficace énergétiquement et parcimonieux foncièrement.

Dans le cadre du futur contrat d'attractivité, un accent particulier doit être porté sur la dynamique de la ville centre d'Orthez et la nécessaire requalification du parc privé, aujourd'hui en grande partie vacant et dégradé. Là, l'objectif est de redonner une attractivité nécessaire à la « locomotive » que constitue Orthez pour le territoire et plus particulièrement à son cœur de ville, en prolongement des interventions de la collectivité sur les espaces publics, en lien avec la politique de soutien aux commerces locaux. Il s'agit d'en renforcer l'attractivité résidentielle, le recyclage du bâti ancien vacant, et ce par la

mobilisation des acteurs locaux et des propriétaires privés, en concurrence de la construction neuve et sa consommation foncière. Le développement d'une offre d'habitat innovante et alternative favorisée par la loi ALUR sera privilégié.

Par ailleurs, ces actions participeront à la valorisation patrimoniale et architecturale du centre historique Orthézien.

• **Concernant les services** la volonté est dans le domaine de la santé de préciser au travers de l'évaluation du contrat local de santé en cours sur le territoire de LOBG les leviers sur lesquels pourront agir les collectivités et l'ensemble des acteurs concernés pour que l'offre d'équipements et de service de santé réponde de façon territorialement plus équilibrée aux besoins des habitants. Le contrat d'attractivité devra permettre d'apporter le cas échéant sur des actions structurantes une réponse partagée du territoire LOBG et de la Région (adaptation ou création de MPS,..).

## **Axe 2 : Favoriser et faciliter les mobilités**

Étroitement imbriquées à une offre de logements adaptés, les **conditions de mobilités** offertes aux habitants participent de plus en plus fortement à l'enjeu de renforcement de l'attractivité du territoire. Sur un territoire très rural, pourvu d'axes de circulation majeurs (3 sorties d'autoroutes/3 gares/), mais inégalement répartis, avec un contrat d'axe ferroviaire en suspens, une offre de transports collectifs publics routiers restreinte malgré le service de TAD sur la partie Est (CCLO), une population vieillissante, des disparités sociales et territoriales fortes, une réflexion est en cours pour identifier les interventions possibles des acteurs publics. Cette réflexion se fait en lien également avec le pôle métropolitain du Béarn et, dans le cadre d'un positionnement des intercommunalités prévu par le projet de loi « mobilités », sur une prise de compétence.

À ce jour, trois axes de réflexions ont été identifiés face à cet enjeu de mobilités, dont les deux premiers mettent fortement en évidence l'enjeu des usages :

- Comment favoriser le développement des mobilités durables, douces, connectées ?
- Comment faciliter le développement des mobilités solidaires ?
- Comment favoriser le développement des mobilités intermodales ?

Au titre des infrastructures favorisant la mobilité, la question de l'adaptation des équipements pour les besoins de déplacement économiques est également posée.

La diversification des activités industrielles du territoire essentielle au développement et à l'attractivité du territoire peut également s'appuyer sur la création de plateformes logistiques intermodales (Rail Route).

## **Axe 3 : Valorisation du patrimoine**

Enfin, **la préservation et la valorisation du patrimoine** constitue le 3<sup>ème</sup> axe d'intervention pour répondre à l'enjeu de renforcement de l'attractivité du territoire de LOBG. Ont été retenus les champs de réflexion et d'intervention en lien avec le développement économique, marqué par l'agriculture et l'industrie.

### **• le patrimoine industriel**

Avec, lors de la découverte puis de l'exploitation du gisement de gaz, le début d'une aventure singulière industrielle et humaine qui a profondément transformé le territoire jusqu'à la création d'une Ville Nouvelle, Mourenx. À l'heure de la reconversion industrielle du bassin, de son évolution vers les énergies vertes et renouvelables, il s'agit de rassembler, préserver et mettre en accès de tous, notamment des habitants, des

industriels, des chercheurs, le patrimoine immatériel constituant la mémoire et l'histoire du bassin de Lacq et de la ville de Mourenx.

Le MIX Centre culturel et scientifique (Médiathèque, CCSTI plus particulièrement), ancré au cœur de la ville de Mourenx, avec le soutien de la Région, pourrait être l'opérateur de ce projet.

La reconversion de friches industrielles s'inscrit également dans cet axe.

#### • **Le patrimoine agricole et touristique**

Il s'agit ici d'encourager les démarches collectives de promotion des ressources identitaires communes. Si certaines d'entre elles sont déjà identifiées (Vin de Jurançon, Sel de Salies, Blonde d'Aquitaine, pêche Roussanne, artisanat d'art, bois local, etc.), d'autres pourraient se révéler en cours de programme.

C'est une vision stratégique de la communication et de la promotion des ressources économiques qui est promue dans ce cadre. L'objectif consiste à amener les acteurs (privés notamment) :

- à mieux identifier les enjeux d'un programme de communication et les cibles auxquelles ils souhaitent s'adresser,
- à développer la capacité de construire un plan de communication répondant à leurs objectifs de manière adaptée et dans la mesure de leurs moyens (prioriser certaines cibles ou certains supports).

Les ressources économiques sont ici envisagées comme les supports d'une réflexion plus large sur l'identité du territoire, l'image que l'on souhaite en valoriser (logique de marketing territorial). Dans cette perspective, l'animation de groupes de travail associant une grande pluralité d'acteurs sera privilégiée, afin d'interroger et de confronter des représentations variables du territoire, de ses ressources.

Les activités touristiques sont aussi à privilégier tant sur le plan des emplois sur le territoire que pour l'attractivité du territoire.